

Questions au Feuilleton

d'un accord auxiliaire approprié. Dans la stratégie qui accompagne cette entente-cadre de développement, des mesures sont prévues pour la zone de Kootenay, entre autres.

2. Le Canadien Pacifique a demandé à la Commission canadienne des transports, le 29 août 1974, l'autorisation d'abandonner la sous-division de Kaslo entre Denver Canyon et Nakusp, soit un trajet de 31.2 milles; a) l'effet sur l'économie de la région est une des nombreuses questions sur lesquelles la Commission devra se pencher en étudiant la requête; b) dans le processus actuel d'abandon de service ferroviaire, les intérêts de la population et des entreprises desservies sont très bien protégés et il n'y a pas lieu pour le ministre des Transports d'intercéder en faveur des localités en cause.

3. Non.

MINISTÈRE DES PÊCHES—LES CONTRATS ACCORDÉS À
LAPOINTE TRANSPORT LTÉE

Question n° 670—**M. Grafftey**:

1. Quels contrats de transport ont été accordés par le ministre des Pêches à Lapointe Transport Ltée du 105, boul. Industriel à Longueuil (Québec), depuis le 1^{er} janvier 1972?

2. A combien s'élevait chaque contrat?

3. Y a-t-il eu des appels d'offres dans chaque cas et, dans la négative, pourquoi?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Pêcheries)): Comme ce qui se rapporte à la pêche relève du ministère de l'Environnement, la réponse a été donnée à la question n° 645.

SCHL—LES SOMMES ENGAGÉES AU QUÉBEC

Question n° 672—**M. Herbert**:

1. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1974, quelles sommes d'argent ont été engagées dans la province de Québec par le gouvernement dans le a) Programme d'amélioration des quartiers, b) Programme d'aide à la revalorisation des habitations, c) Programme d'aide à l'aménagement des terrains?

2. Quelles sommes d'argent ont été engagées au cours de la présente année financière?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1. a), b), c). Des accords avec la province du Québec, portant sur le Programme d'aide à l'aménagement des terrains aux termes de l'article 42 de la Loi nationale sur l'habitation et sur le Programme d'aide à l'amélioration des quartiers aux termes de la partie III.1 de la LNH ont été signés le 12 septembre 1974. Le Programme d'aide à la revalorisation des habitations est directement relié, en grande partie, au Programme d'aide à l'amélioration des quartiers. L'année financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement correspond à l'année civile et il n'y a pas eu d'engagements financiers aux termes de ces programmes antérieurement à la signature des accords.

2. Ces accords avec la province de Québec ont affecté pour 1974, une somme maximale de 9.4 millions de [M. Sharp.]

dollars à l'octroi de prêts aux fins du Programme d'aide à l'aménagement des terrains aux termes de l'article 42 de la LNH et une somme maximale de 12 millions à titre de contributions et 3 millions à titre de prêts aux fins du Programme d'aide à l'amélioration des quartiers en vertu de la partie III.1 de la LNH. La province a désigné 13 municipalités qui pourront en profiter aux termes des dispositions de la partie III.1.

LES PRÊTS CONSENTIS PAR LA SCEE
AU MOYEN-ORIENT

Question n° 776—**M. Macquarrie**:

Quels prêts ou crédits ont été accordés par la Société canadienne pour l'expansion des exportations aux pays du Moyen-Orient et quel était, pour chaque pays, le but de ces prêts ou crédits?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): La Société pour l'expansion des exportations déclare: Elle a consenti des prêts au Moyen-Orient, afin de financer la vente par des exportateurs canadiens de biens durables et des services qui s'y rattachent, comme suit:

| Pays | Projet | Montant \$ |
|--------------------------------|--|---------------|
| Iran | Matériel de télécommunications | 1,861,000 |
| | Matériel de télécommunications et services | 6,329,000 |
| | Complexe forestier | 82,500,000 |
| | Total | 90,690,000 |
| Israël | Matériel de télécommunications | 2,205,110 |
| | Génératrices à vapeur et servives | 15,000,000 |
| | Agrandissement de l'aéroport international de Lod et programme de modernisation des chemins de fer | 10,000,000 |
| | Matériel pour génératrices à vapeur | 22,000,000 |
| | Matériel pour génératrices à vapeur | 2,600,000 |
| Total | 51,805,110 | |
| République arabe unie (Égypte) | Matériel de télécommunications | 3,834,000 |
| | Total | 3,834,000 |
| Grand Total | | 146,329,110 |

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT EN 1964, 1968 et 1974

Question n° 787—**M. Stevens**:

1. Les 31 mars 1964, 1968, 1974 et le 30 septembre 1974, quelles étaient les obligations totales du gouvernement, notamment, a) les obligations courantes et à vue, b) les comptes de dépôts et de fiducie, c) les fonds d'annuité, d'assurance et de pension de retraite, d) les dettes non échues dans un délai de deux ans et de deux ans ou plus, e) diverses obligations?

2. Quel est le total annuel pour chacun des articles?